

## **Communiqué des parents de la FCPE Bergson**

Jeudi 12 mai prochain à 9h comparâtra, devant le tribunal correctionnel, le gardien de la paix auteur du coup de poing contre un mineur aux abords du lycée Bergson, jugé pour violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique.

Nous, parents d'élèves, seront présents lors de cette audience.

Si l'on peut se réjouir du traitement judiciaire rapide de cette affaire, nous rappelons que ce coup de poing spectaculaire et particulièrement choquant n'est qu'un des épisodes des violences commises le jeudi 24 mars 2016 par plusieurs dépositaires de l'autorité publique à l'encontre de lycéens, tous mineurs.

Aucun autre policier n'est inquiété ou poursuivi à ce jour. Nous demandons que toute la lumière soit faite sur l'ensemble des faits dont nous avons eu connaissance grâce à divers témoignages et aux vidéos transmises par des témoins.

L'audience est fixée à 9h à la Xe chambre correctionnelle, palais de justice de Paris, boulevard du Palais, Île de la Cité.

Les parents de la FCPE Bergson.

<https://parentsbergson19.wordpress.com>

[En complément lire l'article du Monde du 31 mars de la part des enseignants : Depuis quelques jours, Henri Bergson n'est plus le nom d'un philosophe ...](#)

[Lire le précédent communiqué](#)

Prochain communiqué après l'audience

A suivre...